

Règlement du Tournoi Soultanbeieff 2025

Article 1 : Modalités pratiques

Le Tournoi Soultanbeieff 2025 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 07/02/2025 au vendredi 11/04/2025 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens (robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10).

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la FRBE.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 1er février 2025 ou à défaut la cote ELO nationale à cette même date.

Le tournoi sera arbitré par Ludwig Sputael (sputael.ludwig@gmail.com ou 0492/17.34.66).

Article 2 : Inscriptions au tournoi

Le prix de l'inscription au tournoi est de 30 €.

Réduction de 5 € pour les membres du CRELEL.

Réduction de 5 € pour une préinscription avant le 5 février au plus tard sur le compte du CRELEL

IBAN : BE94 0682 2700 7814

BIC : CKCC BEBB

L'inscription d'un joueur implique son acceptation du présent règlement.

Article 3 : Dates et horaires

Un check in des participants sera organisé le vendredi 07/02/2025 entre 19h00 et 20h00.

Il faut absolument s'y présenter pour être apparié à la première ronde.

Ronde 1 :	vendredi 07/02/2025 à 21h15
Ronde 2 :	vendredi 14/02/2025 à 20h15
Ronde 3 :	vendredi 21/02/2025 à 20h15
Ronde 4 :	vendredi 28/02/2025 à 20h15
Fermeture du club :	vendredi 07/03/2025
Ronde 5 :	vendredi 14/03/2025 à 20h15
Ronde 6 :	vendredi 21/03/2025 à 20h15
Fermeture du club :	vendredi 28/03/2025
Ronde 7 :	vendredi 04/04/2025 à 20h15
Ronde 8 :	vendredi 11/04/2025 à 20h15
Ronde 9 :	vendredi 18/04/2025 à 20h15
Remise des prix :	vendredi 25/04/2025 à 20h00

Toutes les parties commencent quand l'arbitre lance le début de la ronde.
Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

Article 4 : Absences et forfaits

Deux absences au Challenge Lalevitch sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif du jeudi soir 16h00.

L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la feuille de résultat de la ronde précédente soit en contactant l'arbitre par mail ou SMS

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre (sputael.ludwig@gmail.com ou 0492/17.34.66).

En cas d'abandon volontaire du Tournoi le joueur ne pourra prétendre à un prix.

Article 5 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/02/2025.

Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel.

Article 6 : Cadence de jeu

La cadence sera de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes QPF + 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.

La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 7 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Article 8 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Résultat mutuel
4. Moyenne ELO Adv. Cut
5. Nb. Victoires

Article 9 Classement général et catégories

S'il y a moins de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Tournoi, il y aura classement général + 2 catégories.

S'il y a plus de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Challenge, il y aura classement général + 3 catégories.

Les limites de catégories seront fixées afin d'égaliser sensiblement le nombre de joueurs dans chaque classe.

Article 10 : Communication et publication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués à l'Arbitre par le biais de la bandelette de résultat, complétée et signée par les deux joueurs.

L'encodage des résultats est du ressort de l'Arbitre.

La publication des résultats est du ressort de l'Arbitre.

Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée.

Les absences prévues de la ronde à venir seront clôturées le jeudi à 16h00 précédant la ronde suivante.

L'appariement définitif de la ronde suivante est publiés le jeudi soir.

Article 11 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette) est interdit en salle de jeu et ne doit pas être porté sur soi, ou être déposé sur la table de jeu, éteint et visible de l'arbitre.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

Article 12 : Conduite des joueurs et des spectateurs

Dans la salle de jeu et ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'être respectueux de leurs adversaires, de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play.

Article 13 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix du classement général est garanti à 350 €.

En cas d'égalité de points, les prix en espèces seront partagés.

Si un joueur d'une catégorie inférieure se classe au niveau des prix de la catégorie générale, il ne lui sera attribué que la plus haute des sommes allouées.

Les prix ne sont pas cumulables.

3 coupes seront distribuées aux joueurs du classement général.

1 coupe sera remise au vainqueur de chaque catégorie.